

CONVENTION DE RESERVATION DE MATERIEL

Organisateur :

.....
Contact (nom et adresse)

.....
Téléphone..... Mail.....

Nature et lieu de la manifestation :

.....
Besoin en électricité : OUI/NON. Si oui, quelle puissance ?

.....
Date et horaires de la manifestation :

Matériel demandé :

Type :

Quantité :

Observations :

Personne en charge du retrait du matériel :

Personne en charge du dépôt du matériel :

Observations :

Tarif de location : L'utilisation du matériel est consentie suivant le tarif communiqué.

Conditions d'utilisation : Le matériel est à retirer 1 rue de la Chapelle 44110 VILLEPÔT, selon les conditions définies par l'association. La manutention, le montage et le démontage devront être opérés par l'organisateur.

Etat du matériel/Pénalité : Au retrait et au dépôt, le responsable de l'association et l'organisateur feront ensemble l'état du matériel emprunté. En cas de dégradation, de perte, de défaut de nettoyage du matériel, l'utilisateur s'engage à dédommager à l'association à hauteur des frais engagés pour remise en état ou remplacement du matériel. L'association dégage toute responsabilité en cas de blessure survenue à l'occasion du montage ou démontage du matériel et/ou lors de son utilisation.

Fait à Villepôt, le

Signature du demandeur

Précédée de la mention lu et approuvé

Suite donnée par le responsable de l'association :

Date et heures de retrait du matériel :

Date et heures de dépôt du matériel :

Observations :

Fait à Villepôt, leSignature du responsable de l'association